

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 4 juin 2024 à 18h30

Education Nationale : Présents : Directrice de l'école et
Présidente : Mme Pilache,
Enseignantes de l'école : Mmes Guillemeau, Martin et
Fontenay.
Excusées : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education
Nationale).

DDEN :
Mme
Chereau
(excusée).

Représentantes des
parents d'élèves :
Présentes : Mmes Fave,
Picard Lapalus,
Dargenet Goncalves.
Excusé : Mr Lubin

Représentants
municipaux : Mme
Herrebrecht : conseiller
municipal.

1- Fonctionnement du Conseil d'école

1.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent

Après relecture par les différents membres du conseil d'école, ce procès-verbal a été validé avant sa diffusion par la directrice sur Klassly.

1.2 Rappel des compétences du conseil d'école

Le règlement est connu par tous les participants.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Fontenay enseignante.

2- Restauration scolaire et hygiène

Néant

3- Vie scolaire

3.1 Rentrée 2024-2025

- Vote pour le maintien à titre dérogatoire de la semaine de 4 jours pour 3 ans. Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Équipe pédagogique

Aucun changement sur les enseignantes. Le nom de la personne qui assurera la décharge de direction n'est pas connu à ce jour. Aucune information à ce jour en ce qui concerne l'éventuel changement d'ATSEM.

- Effectifs et structure de l'école

A la rentrée 2024, les effectifs sont actuellement les suivants : 31 PS, 30 MS, 27 GS. Ils vont certainement évoluer encore.

Pour effectuer les compositions des classes, structure pas encore été décidée, la ligne de conduite sera les GS à 24 qui est une priorité académique.

Comme chaque année, les enseignantes de GS se mettront en lien avec les enseignantes de CP des écoles recevant les élèves de GS sortant de Léon Frapié, ceci afin d'assurer la meilleure continuité possible entre les cycles.

Les GS iront visiter l'école Détraves le vendredi 21 juin. Une communication sur les klassly a déjà été faite pour demander des parents accompagnateurs pour des raisons de sécurité. Le trajet s'effectuera à pied.

- Rentrée des classes

Elle aura lieu le lundi 2 septembre. Fin août, une communication par les klassly de classe sera effectuée précisant

son déroulement pour les MS et GS. Les listes de classe y seront également diffusées (plus d'affichage extérieur). En ce qui concerne la rentrée des PS, elle aura lieu en demi groupe le lundi 2 et mardi 3 septembre et tous les élèves feront leur rentrée ensemble le jeudi 5 septembre. Ce dispositif a été présenté aux familles lors des entretiens individuels pour les inscriptions. Une communication précisant le jour exact de rentrée de chaque enfant sera faite par la directrice par mail avant les vacances d'été. Des visites de l'école pour les futurs petits auront lieu à partir du lundi 10 juin.

3.2 Rencontres parents-enseignants

Le déroulement de ces éventuelles rencontres sera transmis par les enseignantes via klassly car chaque classe aura une organisation spécifique.

3.3 La coopérative scolaire

L'équipe enseignante souhaite remercier l'ensemble des familles pour leurs participations en faveur de la coopérative qui auront permis de pouvoir proposer différentes animations et sorties aux élèves. Il est encore trop tôt pour dire le bénéfice réalisé par la vente de tote-bags.

La classe verte a participé avec Mme Abdellatif à un concours organisé par l'ADPMA (Association des Palmes Académiques des Yvelines) et l'a remporté au niveau départemental, ce qui a permis de gagner pour la coopérative un chèque de 250 euros.

Il est encore trop tôt pour donner le montant exact du solde de fin d'année. Néanmoins ce dernier sera positif.

3.4 Modalités de présentation des fédérations des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

La directrice demande aux fédérations si elles pourront se présenter lors des réunions de rentrée dans chaque classe. Validé.

Les fédérations demandent s'il leur serait possible de distribuer les flyers à la rentrée sans enveloppe dans un souci écologique. La directrice doit se renseigner pour voir si cela est possible.

3.5 Organisation des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

A la rentrée, une commission électorale sera constituée par la directrice, une enseignante et deux représentants des parents d'élèves pour définir le calendrier électoral. L'organisation humaine pour la préparation et la réalisation des élections seront abordées en septembre. Le vote pour le maintien exclusivement par correspondance comme les années précédentes, est soumis au vote.

Ce vote est adopté à l'unanimité.

4- Activités périscolaires

Néant

5- Partie Pédagogique du projet d'école

5.1 fête de l'école

Les fédérations de parents ont créé un site internet pour permettre aux parents d'avoir toutes les informations nécessaires relatives à la fête de l'école qui aura lieu le mardi 25 juin. Un grand merci !

Le mardi 25 Juin : toutes les classes préparent différentes chorégraphies autour du monde à présenter dès le début de la fête. La fête est organisée par les fédérations de parents d'élèves avec le support de parents bénévoles.

Ouverture des portes à 19h00. Début de la fête (Dances à travers les 5 continents) à 19h15. Les modalités précises du

point de rendez-vous pour chaque classe seront communiquées ultérieurement par les enseignantes.

Tickets : 0,50 le ticket, 2 euros les 5 avec la pré vente proposée tous les matins de 8h20 à 8h30 du 20 juin au 24 juin.

Une « image code » pour contrôler les entrées.

Les parents souhaitent pouvoir installer dans le calme et ont demandé à la coordinatrice s'ils peuvent venir à 18h30 pour l'installation. Discussion autour de l'organisation de ce moment (matériel, mise en place, organisation, ...).

5.2 Point sur les sorties à venir

Sortie de fin d'année : forêt de Maisons Laffite le mardi 18 juin.

5.3 Rugby /Piscine

Toutes les classes ont participé à cette super journée au stade Robert Barran. L'équipe tient à remercier les parents, le club et la Mairie d'avoir permis le retour de cette journée sportive qui grave bien les mémoires de tous. L'année prochaine sera l'occasion de fêter les 10 ans de ce projet. Les parents des classes verte et jaune ont aussi été ravis et impressionnés par les performances et l'investissement des enfants.

Seuls les GS de la classe bleue bénéficieront de 4 séances à la piscine à compter du jeudi 6 juin. La directrice tient à exprimer ses sincères remerciements pour l'engagement et le dévouement des parents accompagnateurs volontaires qui permettent la concrétisation de ce projet. Sachant qu'une telle participation demande une organisation considérable et une véritable implication. Elle rajoute être très reconnaissante pour le temps et l'effort consacrés pour cette activité. Ainsi, les GS de cette classe peuvent profiter de cette sortie en toute sécurité et dans les meilleures conditions possibles.

5.4 Interventions RASED

Depuis la semaine du 27 mai, Karine Besombes enseignante spécialisées du RASED intervient dans les classes de GS de façon hebdomadaire. Elle propose des séances en fonction des besoins exprimés par les enseignantes. Pour la classe bleue, des séances de phonologie sont proposées (2 séances de présentation en grand groupe puis prise en charge de petits groupes de 4 élèves). Pour la classe rose, des séances de résolution de problèmes sont proposées en petits groupes constitués de 4 élèves.

6- Sécurité et équipement

6.1 Point sur la sécurité à l'école

Le second exercice PPMS mise en confinement amélioré a été effectué le lundi 29 avril 2024 au matin. Le scénario proposé était un nuage toxique dû à un accident de la route. Ce scénario a été expliqué en fonction des classes et du niveau des élèves. Les élèves sont restés confinés dans les classes pendant 30min par le biais d'activités calmes. L'objectif de ce type d'exercice est de faire apprendre aux élèves, quelle attitude est à mettre en place en fonction d'un signal et des consignes données. Tout s'est très bien déroulé.

Le second exercice évacuation incendie aura lieu avant la fin de l'année. Seule la directrice connaît la date.

7- Questions diverses posées par les fédérations

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

A Houilles, le mardi 4 juin 2024

Le secrétaire



Le président

